



**ROC**

**ESTRIE**

*Un monde à transformer, du monde à découvrir!*

# Rapport d'activités 2009 du ROC de l'Estrie

## **TABLE DES MATIÈRES**

Table des matières.....	2
La mission du ROC de l'Estrie.....	3
Les objectifs du ROC de l'Estrie.....	3
Mot de la présidente.....	4
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2008.....	7
Bref historique du ROC de l'Estrie.....	9
Qui compose le ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	10
L'approche du ROC de l'Estrie.....	13
Le Conseil d'administration du ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	15
Le Conseil exécutif du ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	17
Les employés et employées du ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	19
La vie démocratique du ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	21
Le contexte 2008-2009 : une année charnière pour le regroupement.....	24
Le comité de formation en 2008-2009.....	29
Le comité de mobilisation et de visibilité en 2008-2009.....	34
Le comité 15 <sup>e</sup> anniversaire du ROC de l'Estrie.....	37
Les autres démarches du ROC de l'Estrie en 2008-2009.....	40
Représentation du communautaire sur des comités externes.....	42
Annexe 1 : lexique.....	49
Annexe 2 : les rapports du ROC de l'Estrie avec l'Agence.....	57
Annexe 3 : Plan d'action 2009-2010.....	72

## **LA MISSION DU ROC DE L'ESTRIE**

Regrouper, protéger, défendre, promouvoir et valoriser l'expertise, l'idéologie et les intérêts des organismes communautaires autonomes sans but lucratif de la région administrative 05.

## **LES OBJECTIFS DU ROC DE L'ESTRIE**

1. Favoriser la collaboration et la concertation entre ses membres et avec d'autres instances communautaires locales et régionales;
2. Promouvoir et défendre les intérêts communs des organismes communautaires et des populations qu'ils desservent;
3. Promouvoir l'expertise des organismes communautaires auprès de la population et des partenaires;
4. Devenir un interlocuteur privilégié auprès d'instances décisionnelles;
5. Faire circuler l'information entre les membres du ROC de l'Estrie, les regroupements et les élus et élues au C.A. de la Régie régionale;
6. Favoriser auprès de ses membres, les débats et les actions afin de développer une analyse sociale et politique commune;
7. Offrir un support technique aux organismes communautaires.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Tirer sa révérence ?

Ma présidence se termine officiellement très bientôt. J'aurais tenté pendant quatre ans de donner au ROC Estrie un souffle d'énergie qui lui aura permis de traverser bien des embûches, des défaites et des victoires. Quatre ans intenses de luttes, de rires, de moments de découragement et aussi de colères. J'en ai aimé chaque minute. Si je pars avec plaisir et, je dois l'admettre, avec un certain soulagement, je suis aussi triste de laisser derrière moi un poste qui me comblait.

C'est le moment des bilans et peut-être même du dernier message.

Beaucoup de choses ont été faites en quatre ans. En faire la liste serait ennuyeux et sans intérêt. Se rappeler cependant que les membres du conseil d'administration du ROC ont fait un travail essentiel de clarification des outils internes. Presque tout a été révisé ou créé : les conditions de travail, les définitions de tâches, le code d'éthique, le fonctionnement du CA, la procédure de gestion de plaintes etc. Nous en sommes aux règlements généraux et vous verrez le début de notre travail lors de l'assemblée générale annuelle.

Quelques cadres aussi. Celui avec les CSSS, celui entre organismes communautaires, et le cadre de références et de financement ... on en reparle plus bas.

Des événements particuliers ont rythmé ces dernières années. Quatre directions au ROC, trois agents de programme différents et deux patronnes à la Direction de l'organisation des services à l'Agence. Ce jeu de chaises musicales n'a pas toujours été simple à gérer. Quand les personnes partent les expertises, la mémoire et les manières de faire partent aussi. Beaucoup d'ajustements, beaucoup de soutien, de nombreuses heures à « récupérer » les dossiers.

La toile de fond de mes deux mandats aura été les projets cliniques. En Estrie nous avons choisi d'y participer et de nous y engager. Est-ce que cela a changé quelque chose ? Je crois que oui. Rien de bien spectaculaire mais une chose est certaine on ne nous oublie plus ! Je me rappelle de ces années où l'on passait notre temps à revendiquer notre droit de siéger ou de participer à des concertations de tout genre. Maintenant nous sommes sollicités sans arrêt. Le paysage change. Notre influence doit maintenant s'articuler de l'intérieur. Notre rôle d'agent

de changement doit se vivre dans les lieux de concertation directement auprès de nos partenaires. C'est parfois plus difficile et parfois plus nourrissant ... c'est selon. En tout cas cela demande de nouvelles façons de faire et d'être.

La formation aura pris aussi de l'importance depuis les dernières années. L'évaluation, toute la démarche d'action communautaire autonome, Communautaire 101, sans compter les nombreuses rencontres d'appropriation de divers documents ou politiques. Nous croyons fermement au ROC que chacun de nos membres doit être informé et posséder assez de connaissances pour prendre des décisions éclairées en lien avec sa mission et les grandes valeurs que nous partageons.

L'éternel Cadre de références et de financement nous aura donné de nombreux brûlements d'estomac ... et ce n'est pas terminé. Si nous avons gagné quelques points, le nerf de la guerre, le financement, reste notre défaite la plus cuisante ... reste ma défaite la plus cuisante. Jusqu'au dernier moment j'étais persuadée que tout allait bien ... ce n'était pas le cas. Cette aventure a eu l'avantage de clarifier nos relations. Nous ne négocions plus, nous influençons. Bref, nous n'avons pas de pouvoir réel. Parfait, cela nous permettra de passer à autre chose et d'agir autrement.

Je pourrais continuer comme ça sur plusieurs pages. Cependant ce qu'il y a de plus important dans ce tableau ce sont les personnes qui le peignent.

Je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel de chacun des membres qui sont passés au conseil d'administration, je tiens à souligner l'engagement, l'humour, la qualité du travail et la foi de chacune et de chacun. Merci de m'avoir épaulé, fait grandir et réfléchir. Merci pour les discussions, les prises de becs, les échanges fructueux. Merci de m'avoir fait changé d'idées et de m'avoir coincé, parfois, dans mes derniers retranchements. J'ai appris tant de choses grâce à vous.

À Marie-Andrée, Charles et Claudy un infini respect pour votre travail pas toujours facile, pour votre patience et pour la qualité de vos analyses. À Pierre-Philippe, le « p'tit dernier », merci pour ta confiance en moi – qui me touche - ton humour et ton intelligence. Travailler avec toi est un plaisir sans cesse renouvelé Je suis persuadée que tu es ce dont le ROC a besoin à ce stade-ci de son histoire.

À Lucie et à toutes les personnes qui ont complété la permanence ces quatre dernières années, un merci tout particulier. Vous avez ou êtes dans l'ombre, mais combien nécessaires !

Merci aussi et surtout à tous les membres qui se sont impliqués dans des comités de travail. Votre apport est essentiel. L'équipe du ROC ne peut suffire à la tâche. Souvent c'est vous qui faites la différence dans un dossier qui avance ou qui stagne. Votre énergie nous fait avancer, réfléchir. Vos idées nous sortent de nos paradigmes. Continuez à vous impliquer.

Un dernier coup de chapeau à nos partenaires du milieu, les CDC, la TROVEPE, l'ensemble des membres de Solidarité populaire Estrie, qui nous permettent de pousser nos réflexions et de « concerter » notre région.

Je tire ma révérence comme présidente mais je ne la tirerai jamais pour le milieu communautaire. Il m'est tatoué sur le cœur et dans le ventre. J'aime cette bête bizarre qui se nourrit de contradictions. J'aime ce qui s'y fait, s'y invente et s'y développe. Je me nourris tous les jours de sa souplesse, de son empathie, de sa générosité.

Je porte avec fierté et obstination ses valeurs d'équité, de transparence, de respect et d'égalité – même si c'est là qu'il y a le plus d'incohérences.

Merci à toutes et tous de m'avoir offert le privilège de vous servir.

Longue vie au ROC Estrie et à tout ce qui le compose !

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 JUIN 2008

### (p.6, l.15) « 6. États financiers 2007-2008

Le rapport financier est produit et présenté par Monsieur Daniel Fontaine de la firme comptable *Blanchette, Vachon et associés*.

Il est noté qu'il y a eu une légère augmentation des produits et une augmentation des charges. L'année se termine avec un excédent des produits sur les charges.

Une explication est fournie concernant le changement aux notes deux : « *modification comptable, instruments financiers* » et sept « *instruments financiers juste valeur* »

Il est proposé par Suzanne Blache, appuyée par Louise Lévesque, d'accepter le rapport financier au 31 mars 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 7.Nomination de la firme comptable

Il est proposé par Camille Chénard, appuyée par Sr. Jacqueline Bélanger, de reconduire la firme *Blanchette, Vachon et associés* ou toute autre firme jugée pertinente par le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 8.Prévisions budgétaires 2008-2009

- Josée Fontaine présente les prévisions budgétaires de 2008-2009;
- Peu de changements, hormis concernant le financement provenant de l'Agence;

- Excédent dû aux différents départs et embauches au niveau des employés et employées : plus de dépenses sont prévues cette année.

Il est proposé par Louise Lévesque, appuyée par France Lebrun, d'accepter les prévisions budgétaires 2008-2009.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ »

[...]

**(p.9,l.17) « 10.Rapport d'activités 2007-2008**

- Le rapport d'activités 2007-2008 du ROC de l'Estrie est présenté;
- Beaucoup de temps est alloué à la négociation du cadre auprès de l'Agence et également à « *l'affaire des argents tagués dans le 14%* »;
- Questions et commentaires :
  - Motion de félicitation pour le travail de la présidente Anne-Marie Poirier;
  - Il est précisé que le comité de plainte ne s'est pas réuni parce qu'aucun besoin ne s'est fait sentir en ce sens.

Il est proposé par Johanne Lavallée, appuyé par Annick Wishnowsky, d'adopter le rapport annuel d'activités 2007-2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »

## BREF HISTORIQUE DU ROC DE L'ESTRIE

- **Septembre 1990:** création d'un comité Ad Hoc pour préparer une rencontre des organismes touchés par la réforme M.S.S.S.
- **Avril 1991:** 1ère rencontre d'un comité provisoire sur les objets de la réforme
- **Novembre 1991:** élaboration du rôle du ROC de l'Estrie face à la Régie régionale
- **Novembre 1992:** 1ère assemblée générale de la fondation. Le ROC naît officiellement
- **Novembre 1992 - juin 1993:** concertation locale et régionale pour établir la structure du ROC
- **Mai 1993:** le ROC reçoit officiellement ses lettres patentes et représente officiellement les organismes communautaires de l'Estrie depuis ce moment.
- **Juin 1993: Assemblée générale d'incorporation**
- **Novembre 1993 - février 1994:** création de 3 postes
- **Mars 1994:** création du journal « ROCFORT »
- **Octobre 1994:** bilan et concertation massive auprès des membres
- **1995:** plans d'action pour les années futures
- **1996:** plusieurs revendications de base sont déposées au comité aviseur des organismes communautaires :
  - faire face à la régionalisation;
  - faire une plus grande place aux organismes communautaires;
    - éviter l'isolement des groupes communautaires en les mobilisant et en permettant le partage d'information;
  - offrir du soutien technique pour les organismes communautaires;
  - promouvoir et défendre leurs intérêts.
- **2004-2007 :** participation active du ROC à l'élaboration et la mise en place des réseaux locaux de services.
- **2008-2009 :** le ROC de l'Estrie voit son financement récurrent augmenter de manière importante. En plus de célébrer ses 15 ans d'existence, le Regroupement peut maintenant s'établir plus solidement qu'auparavant.

ÉVOLUTION DU REGROUPEMENT	
Année	Membres
1991	52
1992	63
Mars 1994	70
Juillet 1994	84
Octobre 1994	92
1995	100
2009	111

## **QUI COMPOSE LE ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009**

Voici une liste des membres composant le ROC de l'Estrie :

### **LES NOUVEAUX ORGANISMES MEMBRES**

- Maison des jeunes jardins-fleuris
- Mairaine Tendresse Estrie

### **LES ORGANISMES QUI ONT QUITTÉ LE REGROUPEMENT**

- Maison de la famille du Granit
- Service d'aide aux Néo-Canadiens

### **LES ORGANISMES MEMBRES**

- A.R.C.H.E. de l'Estrie (L')
- ACTE - Association des Accidentés Cérébro-Vasculaires et Traumatisés Crâniens de L'Estrie
- Action Handicap Estrie
- Actions interculturelles de développement et d'éducation
- Aide Communautaire de Lennoxville et des Environs
- Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile (L')
- APPAMM-Estrie – Association des proches de personnes atteintes de maladie mentale de l'Estrie
- AQDYS Estrie - Association québécoise de la dysphasie de l'Estrie
- ASDI - Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle
- Association de la Fibromyalgie de l'Estrie
- Association de la Sclérose en Plaques de l'Estrie- ASPE
- Association de parents PANDA de l'Estrie
- Association des Groupes Jeunesse de l'Or Blanc
- Association des Sourds de l'Estrie
- Association des Townshippers
- Association du Syndrome de Down de l'Estrie
- Banque alimentaire Memphrémagog
- Bouée Régionale de Lac-Mégantic (La)
- Bulle et Baluchon
- C.A.B. de Coaticook
- C.A.B. de Sherbrooke
- C.A.B. de Windsor
- C.A.B. du Granit
- C.A.B. du Haut St-François
- C.A.B. Missisquoi-Nord
- C.A.B. R.H. Rediker

- C.A.B. Valcourt et Région
- CALACS - Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie
- Carrefour du Partage de Magog
- Centre de Bénévolat de Richmond
- Centre de Santé des Femmes de l'Estrie
- Centre d'Entraide Plus de L'Estrie
- Centre des femmes du Granit
- Centre des femmes La Parolière
- Centre des femmes Memphrémagog
- Centre des femmes de Lennoxville
- Centre des femmes du Val St-François
- Centre L'Élan
- Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke
- Centre Regroupement Jeunesse Rock Forest
- Chaudronnée de l'Estrie (La)
- Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
- ConcertAction Femmes Estrie
- Cordée, ressource alternative en santé mentale (La)
- Corporation Jeunesse Memphrémagog
- Croisée des Sentiers (La)
- Cuisine amitié de la MRC Des Sources
- Cuisine collective Le Blé D'Or de Sherbrooke
- Cuisines collectives Bouchée Double Memphrémagog
- Cuisines collectives du Haut St-François
- Domaine de la Sobriété
- Élixir
- Étincelles du Bonheur du Haut Saint-François (Les)
- Famille Espoir
- Famille Plus
- Grande Table (La)
- Grands Frères et Grandes Sœurs de l'Estrie (Les)
- IRIS Estrie
- JEVI - Centre de prévention du suicide de l'Estrie
- L'Autre-Rive
- L'Ensoleillée
- L'Escale de l'Estrie
- L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale
- Ligue pour l'Enfance de l'Estrie
- L'Initiative Maison de jeunes
- Local des Jeunes des Jardins-Fleuris
- Maison Caméléon de l'Estrie
- Maison de Jeunes Au Point
- Maison de la Famille de Sherbrooke
- Maison de la Famille Memphrémagog
- Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc(MABOB)
- Maison des Grands-parents de Sherbrooke
- Maison des jeunes du Val St-François
- Maison des jeunes de Fleurimont (La MAIZE)
- Maison des Jeunes de l'Or Blanc
- Maison du Point Tournant

- Maison Jeunes-Est
- Maison Laurette G. de Montigny
- MAPLACE – Mouvement d'aide paralysie cérébrale Estrie
- Méridienne
- Moisson Estrie
- MomentHom
- Naissance Renaissance Estrie
- Partage Saint-François
- Passerelle, centre de femmes de la MRC du Haut St-François(La)
- Pont (Le)
- Pro-Def Estrie
- RAME - Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie
- Rayon de soleil de l'Estrie
- Zone Libre Memphrémagog
- Réseau d'Ami(e)s de Sherbrooke et des environs
- Rivage du Val St-François
- ROCFE - Regroupement des organismes communautaires Famille de l'Estrie
- Rose des vents de l'Estrie (La)
- S.A.T.E.D.E.
- S.P.E.C. Tintamarre
- Secours-amitié Estrie
- Séjour La Bonne Oeuvre
- Sercovie
- Service à la mission Sociale
- Seuil de l'Estrie (Le)
- SOS Grossesse Estrie
- Soupapes de la Bonne Humeur (Les)
- Source-Soleil (La) L'Auberge du cœur
- Spot Jeunesse de Sherbrooke
- Table Ronde des OVEP de l'Estrie (TROVEPE)
- Tabliers en Folie (Les)
- Unité Domrémy Danville-Shipton
- Unité Domrémy d'Asbestos
- Vaillants Bénévoles (Les)
- Virage Santé Mentale

## L'APPROCHE DU ROC DE L'ESTRIE

Les valeurs et les pratiques qui sont au cœur de l'action communautaire autonome sont également celles qui composent le noyau du Regroupement des Organismes Communautaires (ROC) de l'Estrie. Dans le meilleur de ses capacités, le ROC tente de favoriser des pratiques démocratiques pour inciter la participation des membres à l'ensemble des aspects de la vie du Regroupement. Au-delà des critères de l'action communautaire autonome, le ROC de l'Estrie a également mis de l'avant plusieurs valeurs qui sont définies par les membres.

### LES VALEURS DU ROC

Le ROC a pour mission de porter et défendre les intérêts de tous ses membres. Voici les principales valeurs qui guident le Regroupement et principalement le conseil d'administration du ROC de l'Estrie. Les travaux collectifs s'appuient donc sur les valeurs suivantes :

#### #1 Équité

Valeur prioritaire et fondamentale. Sens de la justice et de l'impartialité. L'équité s'applique selon des principes d'activités comparables et de financement comparable hors programme, hors service et hors clientèle. Se réalise essentiellement à partir de balises objectives déterminant la répartition de la richesse collective. Cela implique l'engagement et la transparence de chacun des acteurs impliqués.

#### #2 Autonomie

La possibilité et la capacité d'exercer un plein pouvoir. Implique d'assumer la responsabilité des conséquences de ses choix. Dans une perspective d'action collective, cela implique toutefois la nécessité de loyauté à l'égard des décisions prises démocratiquement. Cela permet à l'organisme de conserver son identité propre et implique le devoir de transparence, d'intégrité et d'authenticité.

**#3 Collaboration**

La collaboration sous-entend un partage d'expériences, de connaissance, d'informations, d'expertise et ce dans un but de réalisation d'objectifs communs. C'est une valeur fondamentale dans un contexte de concertation où les parties doivent respecter leurs engagements.

**#4 Solidarité**

La solidarité est une force collective mobilisatrice qui permet d'oraliser et d'exercer le pouvoir collectif. Elle implique de vivre la loyauté et la cohérence surtout en cas de litige. Elle oblige à clarifier les prises de position et à nommer ses allégeances.

**#5 Bien Commun**

La visée du Bien Commun implique la reconnaissance que chaque membre, indépendamment de son secteur ou de son type d'activité a le droit d'exister, de se développer et de bénéficier de la richesse collective (le financement, le savoir, les biens collectifs, l'expertise, etc.) Dans un objectif de consensus, la visée du Bien commun doit tendre aux mieux être de la majorité où les effets positifs seront à leur maximum et où à l'opposé les effets négatifs auront le moins d'impact possible.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009**

### **LES MEMBRES DU CA DU ROC**

<b>Nom du membre</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Secteur de provenance</b>
Bouthillier, Robert	Centre regroupement jeunesse Rock Forest	Secteur Jeune
Chartier, André	Banque Alimentaire de Memphrémagog	Secteur PLA (Première ligne en alimentation)
Chénard, Camille	Élixir	Secteur Dépendances
Daunais-Kenyon, Céline	Cuisines collectives du Haut- St-François	Secteur Cuisines collectives
Doré-Nadeau, Viviane	ConcertAction Femmes Estrie	Secteur Femmes
Drapeau, Richard	Action Handicap Estrie	Secteur Personnes handicapées
Dubé, Sylvain	Rivage Saint-François	Secteur Santé Mentale
Fontaine, Josée	ALLIANCE SHERBROOKOISE POUR L'AUTONOMIE À DOMICILE	Secteur Maintien à domicile
Garand, Susan	IRIS Estrie	Secteur Multi
Lebrun, France	Centre d'Action Bénévole du Haut St-François	Secteur Centre d'Action Bénévole (Centres d'action bénévole)
Lefebvre, Pierre-Philippe	ROC de l'Estrie	
Poirier, Anne-Marie	Naissance-Renaissance Estrie	Secteur Famille

### **LE RÔLE DU CA DU ROC**

Le conseil d'administration donne les grandes orientations au Regroupement en se basant sur les propositions adoptées lors des assemblées générales. Il gouverne le Regroupement en se réunissant au besoin (le calendrier habituel est d'une rencontre mensuelle). Le conseil

d'administration oriente le Regroupement dans le but premier de réaliser la mission du ROC de l'Estrie et dans le respect des valeurs. C'est le conseil d'administration qui fait les recommandations à l'assemblée générale des membres.

### **L'IMPLICATION**

Mesure approximative de l'implication et du travail

Au total en 2008-2009, le CA s'est réuni 10 fois pour des rencontres régulières et une fois pour une rencontre spéciale.

**Nombre d'heures de réunion au sein du comité :** 84 heures

**Nombre d'heures de travail en dehors du comité :** 300 heures

(approximativement)

Ces approximations ne tiennent pas compte des consultations via courriel ou des conversations téléphoniques sur différentes questions.

## LE CONSEIL EXÉCUTIF DU ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009

### LES MEMBRES DU CE DU ROC

<b>Nom du membre</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Secteur de provenance</b>	<b>Titre d'officier</b>
Drapeau, Richard	Action Handicap Estrie	Secteur Personnes handicapées-	Trésorier
Dubé, Sylvain	Rivage Saint-François	Secteur Santé Mentale-	Secrétaire
Fontaine, Josée	Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile	Secteur Maintien à domicile	
Garand, Susan	IRIS Estrie	Secteur Multi	Vice-présidente
Poirier, Anne- Marie	Naissance-Renaissance Estrie	Secteur Famille	Présidente
Lefebvre, Pierre- Philippe	ROC de l'Estrie		

### LE RÔLE DU CE DU ROC

Le conseil exécutif a le rôle de veiller au « *comment* » dans le but de réaliser les grandes orientations votées par le CA, son rôle est de faciliter le déroulement des séances du conseil d'administration en faisant des propositions. Il est responsable de la permanence du ROC. Bien que ce soit souvent un rôle un peu ingrat, le conseil exécutif s'approprie parfois des grands dossiers (comme des modifications aux règlements généraux) pour les travailler en groupe restreint et finalement proposer des scénarios au CA.

## **L'IMPLICATION**

### Mesure approximative de l'implication et du travail

Le conseil exécutif du ROC s'est réuni 5 fois. Les réunions ont duré approximativement trois heures.

**Nombre d'heures de réunion au sein du comité:** 15 heures

**Nombre d'heure de travail en dehors du comité:** 60 heures  
(approximativement)

L'implication ne tient pas pleinement compte des innombrables heures que la présidence et certains autres membres du CE ont passées en soutien à la permanence du Regroupement.

## LES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES DU ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009

### LES PERMANENTS ET PERMANENTES

**Allaire, Jean-François**, *agent de développement communautaire*

De septembre 2008 à la mi-mars 2009, Jean-François a traversé le ROC en éclairant de sa lanterne les contenus de nos formations, nos achats d'équipements, la logistique et l'orientation future du ROC de l'Estrie. Telle une comète, son passage fut bref et précieux. Jean-François continue maintenant à travailler à un pas des organismes communautaires au sein de l'Observatoire estrien en développement des communautés.



**Dubé-Ratté, Maude**, *agente de développement communautaire*

Maude a terminé son mandat d'agente de développement en mai 2008, quelques jours seulement après l'embauche du nouveau directeur. Pour l'année qui nous concerne ici, Maude a assuré certaines représentations et a transféré plusieurs dossiers à la nouvelle équipe. Maude Dubé-Ratté a occupé le poste principalement en 2007.



**Guillemette, Lucie**, *adjointe administrative*

La plus ancienne employée du ROC, Lucie a œuvré toute l'année au sein du Regroupement. Elle assure entre autre le fonctionnement quotidien, les tâches administratives diverses, la comptabilité, le paiement des factures, les réponses aux membres, la rédaction des procès-verbaux, la location de salle, etc. Cette année marque sa sixième année dans l'équipe du ROC. Merci Lucie!



**Lefebvre, Pierre-Philippe** *directeur*

Depuis mai 2008, Pierre-Philippe dirige le Regroupement dans un esprit visant à impliquer davantage les membres. Assurant diverses représentations, Pierre-Philippe a eu pour fonction de repenser le ROC et de tenter de proposer

des avenues intéressantes au conseil d'administration et à ses membres.

**Régus, Oriane**, *chargée de projets en communication*

Bien qu'elle soit parmi nous à titre de contractuelle pour le ROC, Oriane est rapidement devenue une partie importante de l'équipe. S'occupant d'abord du 15<sup>ième</sup> anniversaire du Regroupement, Oriane a également contribué au développement du site Internet, a soutenu le comité de mobilisation et de visibilité, a repensé une partie de nos communications et a proposé de nombreuses solutions aux défis qui attendent le ROC de l'Estrie. Oriane a occupé le poste de chargée de projets en communication de février à mai 2009.



## **LES CONTRACTUELS ET CONTRACTUELLES**

**Nault, Sébastien**, homme à tout faire.

**Fontaine, Daniel**, comptable agréé gestion-conseil, Blanchette Vachon et associés.

**Jalbert, Mariepierre**, graphiste.

**Roy, Jordan**, concepteur de site Internet, JRD Solutions.

## LA VIE DÉMOCRATIQUE DU ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009

« Est-ce que la vie démocratique du ROC est bonne? Certainement.  
Pourrait-elle être améliorée? Oui. »

En attendant, voici quelques données et indicateurs sur la vie démocratique du ROC pendant l'année 2008-2009.

Objet de la rencontre	Date de la rencontre	Nombre de participants et participantes <sup>1</sup>
Assemblée générale annuelle	10 juin 2008	80
Rencontres d'appropriation du cadre de relation et de financement entre l'ASSSE et les organismes communautaires (OC).	2 juin 2008	Environ 40

Les rencontres d'appropriation sur le cadre de reconnaissance et de financement entre l'Agence et les organismes communautaires se retrouvent à mi-chemin entre un exercice démocratique et une activité de formation. Chose certaine, les rencontres ont permis de faciliter le déroulement de l'assemblée générale annuelle en simplifiant les débats et la prise de décision sur la question du cadre de reconnaissance.

Voici un extrait éloquent du **procès-verbal** (non adopté) de la **dernière assemblée générale** du ROC:

---

<sup>1</sup> Ce nombre est bien le nombre de participants et participantes ce qui inclut le nombre d'organismes, l'assemblée générale annuelle du ROC rassembla 58 organismes membres.

## **LA VÉRIFICATION DU QUORUM**

58 membres sont présents et le quorum est de 28 membres. Le quorum est atteint. <sup>2</sup>

La présence de 58 organismes membres signifie un taux de participation de 52,7% lors de la principale instance<sup>3</sup> du ROC. Le nombre de participants et participantes s'explique principalement par le fait que plusieurs organismes membres sont représentés par deux personnes lors de l'assemblée générale annuelle du Regroupement.

## **LA TOURNÉE DES SECTEURS EN 2008-2009**

Comme chaque année, la permanence du ROC a effectué une tournée des secteurs. Ce qui est particulier à la tournée annuelle de 2008-2009, c'est que le conseil d'administration du ROC a conféré le mandat au directeur de consulter les organismes membres et membres associés sur le cadre de relation et de financement entre les organismes communautaires et l'Agence de santé et de service sociaux de l'Estrie.

Afin de procéder à cette consultation, la permanence du Regroupement des Organismes Communautaires de l'Estrie a fait une tournée des secteurs suivants soit :

- Secteur personnes handicapées
- Secteur alimentaire (volet cuisines collectives)
- Secteur personnes âgées : maintien à domicile
- Secteur jeune\*
- Secteur famille
- Secteur toxicomanie
- Secteur Femmes
- Secteur multi
- Secteur personnes âgées (volet centres d'action bénévole)
- Secteur santé mentale

---

<sup>2</sup> Page 1 du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du ROC de l'Estrie

<sup>3</sup> Lors du scrutin fédéral du 14 octobre 2008, le taux de participation s'élevait à 58,8% de la population selon Élections Canada. Source : Rapport du directeur général des élections du Canada sur la 40<sup>e</sup> élection générale du 14 octobre 2008.

- Secteur alimentaire (volets banques et soupes populaires) consultation via courriel et en personne

Les membres et les membres-associés ont été consultés entre le début d'octobre et la mi-décembre 2008.

Au total, près de 70 membres ont été consultés en personne et tous les membres ont pu envoyer des commentaires par courriel.

### **LA PROPOSITIONS DES SECTEURS ET DES COMITÉS**

Le mode de fonctionnement du ROC permet aux comités et aux regroupements sectoriels de faire des propositions aux conseils d'administration du ROC. Pendant la dernière année, plusieurs propositions sont parvenues au conseil d'administration. Comme tout bon fonctionnement démocratique, la totalité des propositions n'est pas systématiquement acceptée. Chaque comité a fait parvenir au moins une proposition aux instances du ROC et trois secteurs ou regroupements sectoriels ont fait de même.

## LE CONTEXTE

### 2008-2009 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE REGROUPEMENT



Depuis plusieurs années, voire même depuis sa création, le ROC évolue dans une situation de survie plutôt difficile. Ceci a pour conséquence que le Regroupement s'anime principalement autour du dévouement des coordinations/directions et de l'implication des membres. Comme une très forte majorité d'organisations en état de survie, le ROC de l'Estrie s'est développé comme une organisation avec peu de moyens et avec des visées à court terme. Grâce à la volonté de ses membres et à une forte implication au sein de son conseil d'administration, le ROC a vu son financement à la mission être rehaussé de 25,000\$ sur une base annuelle à partir de l'année financière 2008-2009.

Après une période d'instabilité de trois ans pendant lesquelles quatre coordinations/directions différentes ont traversé le Regroupement, ce dernier est maintenant à même de cheminer vers une organisation un peu plus à la hauteur de ses ambitions. C'est dans ce contexte que l'équipe du ROC, en collaboration étroite avec les administrateurs et administratrices, a effectué une série de propositions d'achats et de modifications diverses dans le fonctionnement du regroupement (aux politiques, aux types de représentations, à ses règlements généraux, etc.).

## **LE RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU ROC ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS**

Quelques efforts ont également été entrepris afin de refaire une beauté aux locaux du ROC en décorant et peignant. Maintenant, chacun et chacune a la possibilité de venir pour une réunion ou pour dire bonjour aux permanents et permanentes dans des locaux éclairés et fonctionnels. Passez voir, vous apprécierez la différence!

Le ROC a renouvelé l'ensemble de ses équipements informatiques et sécurisé le réseau, ce qui lui permettra une stabilité matérielle. Les employés et employées sont maintenant en mesure d'accéder à leurs courriers électroniques de l'extérieur du ROC. Par ailleurs, l'achat de plusieurs meubles a été fait pour favoriser la fonctionnalité du Regroupement et l'intégration de nouveaux employés et nouvelles employées.

## **LA RÉORGANISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION DU ROC**

### **1. Le site Internet**

Comme vous l'avez certainement constaté, le site Internet du ROC s'est fait une beauté en mars dernier. Le site a été créé afin d'être plus agréable à la navigation et d'être gérable facilement et sans encombre. Le nouveau site offre également l'opportunité d'y mettre plus d'informations et pourrait mener à de nouvelles opportunités pour communiquer des informations aux membres du ROC. En effet, tous les groupes membres pourront accéder à une section réservée où des documents spécifiques aux membres pourront être déposés. Voici de nouvelles possibilités pour un regroupement que l'on veut efficace!

### **2. Le ROC-Express**

Hormis quelques améliorations mineures sur des affiches du Regroupement, l'année 2008-2009 a permis au ROC de revampé le ROC-Express pour le rendre plus attrayant et tenter de

disposer de modèles qui sont faciles d'usages pour toute l'équipe. Les réflexions sur les outils de communication vont se poursuivre en 2009.

## **LE SOUTIEN QUOTIDIEN AUX MEMBRES**

Pas une seule journée ne passe au ROC sans que l'équipe soit en contact direct avec les membres et c'est très bien ainsi! Le Regroupement offre du soutien en logistique, en information, permet de louer du matériel, participe à certaines activités des groupes membres et gère les dossiers politiques les plus chauds. Certains des membres sont venus au ROC afin d'obtenir de l'assistance dans un dossier particulier ou concernant la fameuse demande de subvention PRSOC au début janvier 2009. Par ailleurs, la présidence et la direction du regroupement ont visité plusieurs CA d'organismes pendant l'année pour assister les groupes avec des besoins.

L'année 2008-2009 a été plutôt paisible dans l'ensemble pour le Regroupement et cela a permis à l'équipe de réfléchir aux nouveaux services possibles et aux moyens de soutenir davantage les membres. Le ROC va également accompagner son soutien de certains outils qui permettront de quantifier approximativement ce que les membres reçoivent. Dans un futur rapproché, l'équipe du ROC compte offrir encore plus de soutien aux organismes membres.

## **LE SOUTIEN AUX NON-MEMBRES**

Sans surprise, le ROC offre une forme de soutien aux organismes qui ne sont pas membres du Regroupement. Les questions auxquelles il répond portent principalement sur le financement, la reconnaissance ou sur certains enjeux ponctuels. Les rencontres avec les non-membres sont moins fréquentes et font l'objet de moins de suivi que pour les membres.

## **LES ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES CHEZ LES MEMBRES**

Quand cela est possible (et que le Regroupement est invité!), l'équipe du ROC aime bien participer à quelques activités des membres.

### **1. Les événements chez les membres**

Voici une liste non exhaustive de certaines activités auxquelles a pris part l'équipe du ROC :

- Participation au forum des organismes de première ligne en alimentation (Autonome, ensemble!);
- Participation au dévoilement du rapport du protecteur du citoyen;
- Participation à l'AGA de l'organisme Le Pont;
- Spectacle du 25<sup>ième</sup> de la maison Spot-Jeunesse;
- Participation au souper du 25<sup>ième</sup> anniversaire de la maison Spot jeunesse;
- Visite des nouveaux locaux du Blé d'or;
- Participation au 5 à 7 de l'organisme Rivage du Val St-François;
- Participation à l'assemblée générale de l'organisme Sercovie;
- Participation à l'AGA de l'organisme Le Pont;
- Inauguration de la cuisine collective de Cookshire.

## **2. Les rencontres chez les membres**

- Visite de la maison Spot jeunesse;
- Visite des Étincelles du bonheur du Haut Saint-François;
- Visite de l'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile;
- Visite de Pro-Def Estrie;
- Visite de Moisson-Estrie;
- Visite de l'A.R.C.H.E.;
- Visite de Naissance Renaissance Estrie;
- Visite de la Banque alimentaire de Memphrémagog;
- Visite de l'organisme Maison Jeunes-Est;
- Visite IRIS Estrie;
- Participation à un CA d'urgence du Réseau d'amis.

## **LA RECHERCHE D'EMPLOI : CITOYENS ET CITOYENNES/ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES**

Chaque jour, le ROC réfère des citoyen(ne)s vers certains organismes (membres et non-membres). Le décompte n'est pas fait, mais plusieurs pamphlets sont disponibles pour les citoyen(ne)s dans les locaux du ROC. Par ailleurs, le Regroupement réfère également plusieurs étudiants et étudiantes vers des organismes pour des questions de recherche. Au début 2009, le directeur a donné son appui à une équipe en travail social sur la question des

organismes communautaires avec des problèmes d'infrastructures. La démarche s'est terminée en mai 2009 et des suites doivent être données l'automne prochain.

Par ailleurs, pendant la période où le site Internet du ROC était l'objet de certains ajustements, il a été constaté qu'un nombre important de citoyen(ne)s consultaient le site pour la recherche d'emploi et de bénévolat dans les organismes communautaires.

## **CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS**

Nous avons obtenu une contribution de la part du Centre du photocopieur qui nous a fait un rabais important sur un photocopieur usagé en bon état afin de remplacer notre défunt photocopieur. Nous avons également obtenu un prix réduit pour la conception de notre nouveau site web par Jordan Roy. Les locaux du ROC ont également été repeints à un prix très faible par un étudiant du Centre 24 juin.

Nous devons également remercier les membres qui ont donné de leur temps précieux en écrivant un article pour l'Info-ROC, en siégeant au C.A., en participant à un comité du ROC ou en représentant le ROC sur un comité externe ou en nous appelant pour nous faire part de leurs préoccupations et de leurs situations. Un gros merci à toutes ces personnes qui rendent possibles le fonctionnement du ROC et qui permettent au mouvement d'être plus démocratique.

## **LES HEURES D'OUVERTURE DU ROC DE L'ESTRIE**

L'horaire régulier est du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 pour un total approximatif de 35 heures semaine. Le ROC est fermé deux semaines pendant le mois de décembre et quatre semaines pour la totalité du mois de juillet. Il est donc ouvert 46 semaines par année.

## LE COMITÉ DE FORMATION EN 2008-2009

**Afin d'actualiser la mission du regroupement** qui veut fournir des services aux membres pour répondre à leurs besoins, les doter d'outils d'analyse communs et les tenir informés des grandes transformations du mouvement communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux, le ROC de l'Estrie s'est doté d'un comité de formation.

### LE RÔLE DU COMITÉ DE FORMATION

Pendant l'année 2008-2009, le comité s'est assuré de répondre d'abord au mandat suivant : « *Préparer, promouvoir et organiser les séances de formation communautaire 101* » ce qui est le mandat à l'origine du comité.

Plus largement, le comité de formation réunit des membres qui s'impliquent pour offrir des formations à tous les organismes membres. Les objectifs du comité sont les suivants :

- Analyser les besoins en formation et en concertation pour le développement des organismes communautaires membres;
- Travailler à terminer le cycle Communautaire 101;
- Préparer et animer les formations jugées nécessaires pour les membres.

### LES MEMBRES DU COMITÉ DE FORMATION<sup>4</sup>

Nom du membre	Nom de l'organisme	Secteur de provenance
Chénard, Camille	Élixir	Secteur Dépendances
Poirier, Anne-Marie	Naissance Renaissance Estrie	Secteur Famille
Roy, Nicolas	Maplace	Secteur Personnes handicapées
Samson, Jacinthe	Bulle et Baluchon	Secteur Famille
Wishnosky, Annick	Centre d'Action Bénévole de Coaticook	Secteur Centres d'Action bénévole
Lefebvre, Pierre-Philippe et	ROC de l'Estrie	

<sup>4</sup> Bien que le comité produise de nombreux résultats, il faut spécifier que deux membres du comité ont quitté en cours de route et que le manque de participation se fait ressentir sur la charge de travail que doit se partager les membres du comité.

agent de développement commun.

LE ROC a travaillé sur quatre dossiers principalement pendant cette dernière année : les formations « *Communautaire 101* », la formation sur la reddition de comptes, la formation « *Comment préparer et donner une formation* » et la question du PDRH.

## L'IMPLICATION

### Mesure approximative de l'implication et du travail

Le comité se réunit une fois par mois (pour un total de 10 rencontres par année, environ deux heures par rencontre) et les formateurs et formatrices travaillent en dehors des rencontres.

**Nombre d'heures de réunion au sein du comité:** 20 heures

**Nombre d'heures de travail sur les activités, les outils et les ateliers en dehors du comité:** Au minimum 130 heures

## LE CYCLE DE FORMATION « COMMUNAUTAIRE 101 »

Les formations « *Communautaire 101* » se sont déroulées entre février 2008 et février 2009 et ont regroupé en moyenne 20 personnes par séance. Prenez note que le cycle de formation chevauche donc deux années financières.

Voici plus précisément les dates de ces formations et le nombre de participants et participantes :

Titre de la formation	Date de la formation	Nombre de participants et participantes <sup>5</sup>
1- L'action communautaire autonome	29 février 2008	7
2- Contexte politique et juridico-légal	28 mars 2008	19
3- Les grands débats de fond liés aux	16 mai 2008	26

<sup>5</sup> Ce nombre est bien le nombre de participants et participantes, ce qui inclut le nombre d'organismes.

transformations du mouvement communautaire.		
4- L'organisme communautaire et ses liens à l'externe.	12 septembre 2008	17
5- Mieux comprendre les récentes transformations du réseau de la santé et des services sociaux	17 octobre 2008	21
6- Mieux comprendre la nature de nos relations	24 février 2009	27

Généralement, ces formations ont été fort appréciées et la quatrième formation a permis d'inviter le conférencier de renom Henri Lamoureux pour le plus grand plaisir des membres. M. Pierre Richard, Commissaire aux plaintes, a également participé sans frais à la formation #5. Les évaluations des rencontres ont été très bonnes et la principale difficulté est de répondre aux demandes (ce qui est positif).

Les points à améliorer sont principalement :

- Trouver des salles de rencontres plus appropriées.
- Diffuser les formations dans les MRC hors Sherbrooke.

Le comité de formation propose déjà des solutions pour surmonter les difficultés identifiées. En plus de dresser une liste de salles conviviales potentielles pour faciliter le déroulement des formations, le comité travaille à élaborer une politique pour baliser l'implication des membres au sein des comités.

## **LA REDDITION DE COMPTES**

De manière extraordinaire, le comité de formation a proposé une séance de formation sur les nouvelles exigences en matière de reddition de comptes.

Objet de la rencontre	Date de la rencontre	Nombre de participants et participantes <sup>6</sup>
La reddition de comptes du PSOC : nouvelles règles	21 novembre 2008	47

La formation sur la reddition de comptes du 21 novembre 2008 a permis des échanges intéressants sur les nouvelles règles de reddition de comptes. La répondante de l'Agence a également présenté un court exposé pendant cette journée. 47 personnes ont participé à cette formation. La mise sur pied de la formation a permis d'élaborer un guide qui reprend une à une les nouvelles exigences du MSSS et qui sert à accompagner les groupes lorsque le temps viendra de rédiger le rapport d'activité et le cahier de l'assemblée générale. Une « suite » doit être présentée en mai 2009 dans laquelle le ROC sera en collaboration avec la CDC de Sherbrooke sur la question du rapport d'activités.

La formation « *Comment préparer et donner une formation* » a été préparée afin de donner des outils supplémentaires pour toutes les personnes qui préparent et qui donnent des formations dans leurs organismes. Cette formation pourra être offerte par le ROC à partir de l'automne 2009 et sera offerte à plusieurs occasions, au besoin.

## LA GESTION PDRH ET PERSPECTIVES

Durant l'année, le comité de formation a amené certaines réflexions sur la possibilité d'administrer le programme PDRH-OC<sup>7</sup>. Dans le passé, l'Agence a offert au ROC de l'Estrie d'être responsable du PDRH. Cette année, c'est le ROC qui demande à l'Agence d'évaluer sérieusement la possibilité de passer la gouverne du programme au Regroupement. Moyennant des frais de gestion, le ROC pourrait être en mesure de se placer au centre de l'offre de formation régionale pour les organismes communautaires.

À moyen terme, le Regroupement vise à rassembler toute les offres de formation pour les organismes communautaires (membres ou non du ROC) et d'élaborer un calendrier complet à partir de ces offres. Un premier contact a été fait avec un des membres du Regroupement qui

<sup>6</sup> Ce nombre est bien le nombre de participants et participantes, ce qui inclut le nombre d'organismes.

<sup>7</sup> PDRH-OC : Programme de développement des ressources humaines des organismes communautaires

offre plusieurs formations (le Centre d'Action Bénévole de Sherbrooke) pour tenter de minimiser les conflits d'horaire entre les formations. Plus encore, le ROC vise à ce que tous les partenaires en santé et services sociaux élaborent une offre de formation complémentaire pendant les prochaines années.

### **LE MICROPROGRAMME UNIVERSITAIRE EN GESTION DESTINÉ AUX DIRECTIONS D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Plusieurs pourparlers se sont déroulés entre l'Agence, le ROC, le centre des entreprises de l'Université de Sherbrooke et Emploi-Québec pour relancer le microprogramme de gestion s'adressant aux directions d'organismes communautaires. Une offre de cours et une ébauche de contrat ont même été présentées aux partenaires en mars 2009. Si tout va bien, le programme devrait être dispensé à l'automne 2009.

## **LE COMITÉ DE MOBILISATION ET DE VISIBILITÉ EN 2008-2009**

### **LES MEMBRES DU COMITÉ DE MOBILISATION ET VISIBILITÉ**

<b>Nom du membre</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Secteur de provenance</b>
Benoît, Myriam	SPEC Tintamarre	Secteur Santé mentale
Doré Nadeau, Viviane	ConcertAction femmes Estrie	Secteur Femmes
Morin, Patrick	Centre d'Action Bénévole de Coaticook	Secteur Centres d'Action bénévole
Poirier, Anne-Marie	Naissance Renaissance Estrie	Secteur Famille
Tuck, Joan	Regroupement des centres d'action bénévole	Secteur Centres d'Action bénévole
Lefebvre, Pierre-Philippe et chargée de projets en communication	ROC de l'Estrie	

### **LE RÔLE DU COMITÉ DE MOBILISATION ET VISIBILITÉ**

Malgré un mandat de mobilisation très fort provenant de la part de l'assemblée générale annuelle, il a été difficile de mettre sur pied le comité de mobilisation. Au final, la première rencontre s'est déroulée le 20 novembre 2008.

Le premier mandat de ce comité est de faire des recommandations au conseil d'administration pour qu'il en découle des propositions en assemblée générale. Le comité de mobilisation est le pivot du ROC pour ses orientations stratégiques sur les cinq prochaines années.

Ce comité est un nouveau comité du ROC ce qui a pour conséquence que les premiers travaux servent souvent à explorer des avenues et définir les possibilités d'actions du comité.

## L'IMPLICATION

### Mesure approximative de l'implication et du travail

Le comité de mobilisation et de visibilité s'est réuni 3 fois. Les réunions ont duré approximativement deux heures.

**Nombre d'heures de réunion au sein du comité:** 6 heures

**Nombre d'heures de travail en dehors du comité :** 15 heures

## LE BILAN DES RENCONTRES

### 1. Les points qui ressortent de ces rencontres

- Le comité s'est posé les questions fondamentales « *pourquoi mobiliser (financement, reconnaissance, réaction), pour qui mobiliser (les citoyens et citoyennes, la population vulnérable, les organismes membres) et comment mobiliser (actions directes, sorties médiatiques, pétitions) ?* » Au final, il a été décidé de tenter de réunir les membres pour organiser des rencontres d'orientations stratégiques;
- Dès la première rencontre, le comité a réalisé qu'il est pratiquement impossible de mobiliser la population sans d'abord assurer la visibilité des membres du ROC. C'est pour cette raison que le comité est devenu le comité de mobilisation et de visibilité;
- Le comité est revenu à la charge avec une idée qui se mijote depuis longtemps au ROC de l'Estrie « *les 1/2-pages du communautaire* » dans lesquelles les organismes et leurs réalisations pourrait être mis en lumière dans certains journaux;
- À l'avenir, il est important pour le ROC de participer à la semaine de visibilité de l'action communautaire (la dernière semaine d'octobre chaque année).

## **2. Plan d'action du comité**

Le comité a élaboré un plan d'action en incluant les volets de mobilisation et de visibilité. À l'origine, il était prévu que les actions soient divisées en trois temps (court terme, moyen terme et long terme).

Voici le plan qui servait le comité lors de ses rencontres :

**NON DISPONIBLE**

## LE COMITÉ 15<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU ROC DE L'ESTRIE

### LES MEMBRES DU COMITÉ 15<sup>E</sup>

Nom du membre	Nom de l'organisme	Secteur de provenance
Bouthillier, Robert	Centre regroupement jeunesse Rock Forest	Secteur Jeune
Chartier, André	Banque Alimentaire de Memphrémagog	Secteur Première ligne en alimentation
Drapeau, Richard	Action Handicap Estrie	Secteur Personnes handicapées
Garand, Susan	IRIS Estrie	Secteur Multi
Samson, Jacinthe	Bulle et Baluchon	Secteur Famille
Lefebvre, Pierre-Philippe et chargée de projets en communication	Équipe du ROC	

### LE RÔLE DU COMITÉ 15<sup>E</sup>

Veiller à l'organisation de l'événement « 15<sup>ième</sup> anniversaire du ROC ».

### L'IMPLICATION

#### Mesure approximative de l'implication et du travail

Le comité 15e anniversaire du ROC a tenu 6 rencontres à des fréquences diverses. Chaque rencontre a duré au moins deux heures. Beaucoup de travail a été réalisé en dehors du comité, principalement par les membres et par la chargée de projets en communication du ROC.

**Nombre d'heures de réunion au sein du comité:** 15 heures

**Nombre d'heures de travail en dehors du comité :** Au moins 150 heures

## **LE BILAN DES RENCONTRES**

L'ensemble des actions ne sera pas détaillé ici, mais l'organisation de l'activité a demandé de nombreux efforts de logistique (entre autres pour le déroulement et le financement) et particulièrement pour rassembler de l'information sur le passé du ROC (historique, contexte, bons coups, etc.). En effet, la plus ancienne membre de l'équipe est avec nous depuis 5 ans et la mémoire humaine n'a pas suffi pas pour répondre à toutes nos questions. Un travail a été fait pour retracer les anciens présidents et anciennes présidentes et les anciens directeurs et anciennes directrices et collecter le maximum d'information au sujet du passé du ROC de l'Estrie.

Le ROC s'est assuré que les coûts de l'activité soient raisonnables pour les membres et que les participants et participantes retirent plus de l'activité que la valeur réelle de l'événement. Un déficit était donc anticipé lors de la préparation de l'activité, par chance, certains donateurs ont facilité la réalisation de l'événement.

### **Nos donateurs pour l'événement**

#### **Agence de santé et de service sociaux de l'Estrie**

**Monsieur Jean Charest**, député provincial de Sherbrooke, Premier ministre du Québec.

**Madame France Bonsant**, députée fédérale de Compton-Stanstead

**Monsieur Yvon Vallières**, député provincial de Richmond

**Madame Johanne Gonthier**, députée provinciale de Mégantic-Compton

Un remerciement tout spécial est adressé à monsieur Roger De Granmont, pour sa contribution artistique à l'événement et à monsieur Jean-François Roos pour son animation bénévole et chaleureuse!

Au-delà de la simple réalisation de l'activité (ce qui est déjà quelque chose en soit) le travail fructueux du comité a permis de laisser un héritage au regroupement et aux membres :



- Élaboration d'un protocole pour les événements;
- Mise à jour de l'historique du ROC;
- Création d'un document physique relatant cet historique;
- Un contact direct avec les politiciens.

## **LES AUTRES DÉMARCHES DU ROC DE L'ESTRIE EN 2008-2009**

### **LE COMITÉ INFO-ROC**

L'Info-ROC est le journal thématique du ROC.

#### **1- Les membres**

Une membre du ROC s'est proposée sur le comité : Josée Fontaine de l'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile

#### **2- Le rôle du comité**

Préparer et distribuer le journal thématique Info-ROC aux organismes membres.

#### **3- Bilan**

Deux membres du ROC ont envoyé des articles :

-Le Blé D'Or

-Le Pont

Le temps ou l'intérêt des membres est insuffisant pour élaborer des numéros de notre journal thématique. Il faut soit repenser complètement notre approche pour le journal thématique ou tout simplement abandonner la publication de ce journal.

**Merci aux grandes âmes qui tentent de réanimer le journal!**

**ÉLABORATION D'UN CADRE DE RELATION ENTRE LES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES À VOCATION RÉGIONALE ET LES  
ÉTABLISSEMENTS À VOCATION RÉGIONALE.**

Le 20 juin 2008 a eu lieu une seule réunion qui s'est soldée par deux constats :

- Les départs à la retraite, le roulement du personnel et le manque de suivi de certains participants et certaines participantes ont fait en sorte que la presque totalité des membres du comité allait changer. Plus encore, le directeur du ROC, lors de sa première rencontre allait être désigné comme porteur du dossier.
- Les établissements qui sont déjà en contact avec les organismes communautaires à vocation régionale ont de très bons rapports. Pour citer un membre du comité « *s'il n'y a pas de problème, pourquoi élaborer absolument un cadre?* »

Ce sont ces deux raisons qui ont motivé l'abandon de l'élaboration d'un cadre de relation.

## **REPRÉSENTATION DU COMMUNAUTAIRE SUR DES COMITÉS EXTERNES**

### **Parce que le ROC est un regroupement**

Cette année encore, les permanents et permanentes du ROC ont représenté leurs membres sur une multitude de comités afin de porter la voix du communautaire au sein de diverses instances. En tant qu'interlocuteur privilégié auprès des instances décisionnelles régionales et afin de promouvoir l'expertise des organismes communautaires auprès des partenaires, le ROC est intervenu à une multitude d'endroits, que ce soit seulement les permanents et permanentes ou que ce soit des membres représentant le ROC et les organismes communautaires estriens en santé et services sociaux. Voici les comités auxquels le ROC a pris part :

### **LE COMITÉ PAG** (*Plan d'Action Gouvernemental sur les saines habitudes de vie*)

Les organismes porteurs sont la CRÉ et la Direction de la santé publique de l'Estrie. C'est le comité où le ROC protège les intérêts du communautaire en évitant que la Fondation Lucie et André Chagnon ne dédouble les initiatives régionales des organismes communautaires. Le ROC a participé à au moins 4 rencontres.

### **LE COMITÉ AVISEUR DES PROJETS RÉGIONAUX POUR LES PROJETS ESTRIENS SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE**

Le ROC y est fièrement représenté par Céline Daunais-Kenyon qui veille à ce que la Fondation Lucie et André Chagnon n'empiète pas sur le communautaire.

### **LE COMITÉ ENGAGEMENT JEUNESSE**

L'organisme porteur est le Forum Jeunesse de l'Estrie.

Participation à plusieurs rencontres du Comité directeur régional d'Engagement Jeunesse. Il s'agit d'une entente interministérielle (MSSS, MAMR, MICC, MELS) qui rejoint d'autres

partenaires, en employabilité. Le ROC vise à favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 24 ans en plus d'assurer la cohésion entre 4 mesures gouvernementales.

*Responsable* : Agent ou agente de développement communautaire du ROC

**LE COMITÉ PRIMOSSS** (*Partenariat Régional d'Intégration de la Main-d'œuvre en Santé et Services Sociaux*).

L'organisme porteur est le Cégep de Sherbrooke.

*Responsable* : Agent ou agente de développement communautaire du ROC

**LE COMITÉ PSSP** (*Programme de Subvention en Santé Publique*)

L'organisme porteur est la Direction de la santé publique de l'Estrie.

Ce programme permet par le financement d'études et d'évaluations, la réalisation d'interventions en promotion de la santé et du bien-être ainsi qu'en prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes.

*Responsable* : Agent ou agente de développement communautaire du ROC

**LE COMITÉ SPE** (*Solidarité Populaire Estrie*)

L'organisme porteur est le ROC de l'Estrie via sa Direction.

Spécialement cette année, le directeur du ROC a pris une place au sein du comité de coordination de SPE pour tenter de contribuer à la réalisation de certains mandats d'assemblée générale et de favoriser l'efficacité au sein de cette instance. Le ROC est impliqué plus activement dans une action pour appuyer les travailleurs/ses du *Coq rôti*.

Quelques rencontres de SPE : AGA 1<sup>er</sup> octobre 2008, participation au comité de coordination (rencontres les 10 octobre 2008 et 29 octobre 2008), participations aux débats entre les candidats aux élections (provinciale 26 novembre 2008, fédérale 9 octobre, etc.).

**LA CMURE** (*Commission Multidisciplinaire Régionale de l'Estrie*)

L'organisme porteur est le ROC de l'Estrie via sa Direction.

Participation à la rédaction d'un avis sur le plan pluriannuel de l'Agence.

## **LE COMITÉ AD-HOC ACA**

L'organisme porteur est le ROC de l'Estrie via sa Direction.

Ce sont des rencontres entre les CDC, la TAC, des organismes avec des missions régionales et le ROC. Celles-ci ont principalement pour but d'échanger sur des dossiers, de se mettre à jour et d'organiser certaines initiatives régionales.

## **CFLX FM 95,5**

L'organisme porteur est le ROC de l'Estrie via sa Direction.

CFLX est une radio communautaire située dans Sherbrooke. Le ROC est devenu membre de CFLX et s'est joint à plusieurs tables rondes pour commenter les élections : les 14 et 15 octobre 2008 pour le fédéral, les 8 et 9 décembre pour le provincial et également pour commenter le budget provincial le 20 mars 2009.

## **LE COMITÉ PDRH (*Programme de Développement des Ressources Humaines*)**

Les organismes porteurs sont le ROC de l'Estrie via sa Direction, le Centre d'Action Bénévole de Coaticook, IRIS Estrie et l'Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile.

La Direction du Regroupement avec certains de ses membres, représente ses organismes au sein de ce comité et à la suite de ces rencontres incite ses membres à faire des demandes de formations et à évaluer le bien-fondé des projets présentés au PDRH. Le comité a également participé à la relance du microprogramme universitaire destiné aux directions d'organismes communautaires.

## **LE COMITÉ IPLI (*Initiative des Partenariats de Lutte contre l'Itinérance*)**

L'organisme porteur est le ROC de l'Estrie via sa Direction.

Le directeur du ROC a siégé au comité IPLI pour veiller à l'attribution des fonds auprès des organismes qui s'inscrivent dans le soutien des personnes itinérantes ou avec risque d'itinérance sur le territoire de l'Estrie. Une seule réunion a eu lieu (mais une journée entière!).

## **LE COMITÉ RÉGIONAL ESTRIEN DE LUTTE À LA PAUVRETÉ**

L'organisme porteur est le ROC via son agent ou agente de développement communautaire et sa Direction.

Le ROC est membre du Comité régional estrien de lutte à la pauvreté et a participé activement tout au long de l'année aux activités de ce comité dans le cadre de la campagne nationale « *Mission collective : Bâtir un Québec sans pauvreté* » du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Cette participation est en lien avec nos objectifs de promotion et de défense des intérêts communs des organismes communautaires et des populations qu'ils desservent. Le ROC a participé à plusieurs réunions du comité et à plusieurs actions, dont des séances de signatures. Il a également fait des démarches auprès de groupes étudiants et de municipalités afin d'obtenir leur appui à la campagne. Le Regroupement a également transmis de l'information concernant la campagne à ses membres. Pour clore en beauté la campagne nationale, le ROC a contribué à la location des autobus pour le dépôt collectif.

## **LE PROJET LA RELÈVE**

L'organisme porteur est le ROC via son agent ou agente de développement communautaire. Ce projet vise à rencontrer des étudiants et étudiantes de programmes liés aux services sociaux afin de discuter des opportunités et des défis de travailler dans le milieu communautaire. Ce projet est en collaboration avec la CDC de Sherbrooke. LE ROC a été présenté dans quelques classes de service social (premier cycle et propédeutique de deuxième cycle) ainsi que dans deux groupes en technique de travail social. La présentation a été remodelée et des courtes entrevues avec des intervenants et intervenantes dans des groupes membres ont été insérées afin de rendre la présentation plus interactive. Un des objectifs de la présentation est de démystifier les croyances et les réalités sur le communautaire. Ce projet améliore la visibilité du milieu communautaire dans les institutions scolaires postsecondaires. D'une manière générale, les présentations ont été un succès et tout est fin prêt pour rejoindre plus d'étudiants et d'étudiantes dans des programmes en services sociaux l'an prochain.

Merci aux membres du ROC qui ont participé aux capsules vidéo!

- Le Pont
- CALACS
- l'Escale

- Le Blé D'Or
- SOS grossesse

**LA CTROC** (*Coalition des Tables des Regroupements d'Organismes Communautaires*)



- AGA téléphonique les 9 juin 2008 et 22 septembre 2008,
- Rencontres nationales les 11, 12, 13 novembre 2008 et les 10, 11, 12 février 2009.
- Contacts hebdomadaires (courriers électroniques, téléphones)

**Implication :** Environ une centaine d'heures par année d'implication et de représentation.

Le nouveau directeur du ROC a fait de son mieux pour représenter le Regroupement au sein de la Coalition des tables de regroupements d'organismes communautaires. Si l'instance présenta de nombreux défis lors de son arrivée, elle s'est rapidement montrée pertinente pour le ROC de l'Estrie. Les principaux dossiers 2008-2009 consistaient à suivre attentivement les travaux du comité Consovalo (*comité de consolidation, de valorisation et d'harmonisation de l'action communautaire*), le lancement d'une campagne de visibilité et de mobilisation pour rehausser le financement des organismes communautaires ainsi que de tenter d'améliorer le fonctionnement interne de la Coalition.

La contribution du ROC à la Coalition est modeste, mais le Regroupement s'est fait connaître en participant à plusieurs travaux, en défendant une augmentation de la cotisation, en proposant des améliorations dans le fonctionnement de la Coalition, en proposant la création d'un comité de réflexion sur la fondation André et Lucie Chagnon et en proposant que la CTROC se porte activement à la défense des organismes qui vivent des difficultés avec leurs infrastructures (ce qui est une situation de plus en plus préoccupante en Estrie).

## LE COMITÉ ROC-AGENCE<sup>8</sup>

### 1. Les membres du comité ROC-Agence

Nom du membre	Nom de l'organisme	Secteur de provenance
Fontaine, Josée	Alliance sherbrookoise pour l'autonomie à domicile	Secteur maintien à domicile
Garand, Susan	IRIS Estrie	Secteur multi
Lefebvre, Pierre-Philippe	ROC de l'Estrie	
Périgny, Lynda	Direction de l'organisation des services	
Poirier, Anne-Marie	Naissance Renaissance Estrie	Secteur Famille
Thibodeau, Lucie	Agente de PPR pour la DOS	

### 2. Le rôle du comité ROC-Agence

Le Comité ROC-Agence a pour mandat d'assurer la mise en application du cadre de référence.

Outre ce mandat, le comité s'intéresse aux sujets suivants :

- le contexte général et les modalités en regard de la reconnaissance, du développement, du financement, du suivi et de l'évaluation des activités des organismes d'action communautaire autonome;
- les conditions facilitant le développement des organismes d'action communautaire autonome;
- les conditions facilitant les collaborations entre l'Agence et les organismes d'action communautaire autonome;
- les subventions octroyées par l'Agence et toutes questions en lien avec la gestion du Programme de soutien aux organismes d'action communautaire autonome;
- la recherche de solution aux problématiques particulières ou urgentes concernant les organismes d'action communautaire autonome;
- les conditions facilitant le développement d'initiatives intersectorielles avec les partenaires régionaux.

---

<sup>8</sup> Voir annexe 2 : Rappel de la mise en contexte des rapports du ROC avec l'Agence (telle que présentée lors de la tournée des secteurs de 2008):

### **3. L'implication**

**Nombre de rencontres** : habituellement une fois par mois, mais plusieurs rencontres ont été annulées en 2008-2009.

**Nombre d'heures d'implications** : rencontre d'environ 3 heures chacune, quelques heures de préparation et de suivi pour la DOS et le ROC.

### **4. Le bilan des rencontres**

Les commentaires du ROC sur le cadre ont été déposés à l'Agence en décembre 2008. Suite à cette démarche, les commentaires ont été repris un à un au sein du comité ROC-Agence. Ce qui ressort principalement pour le ROC est que le comité ROC-Agence se veut maintenant un lieu d'échange, de partage, d'arrimage et de **débats** (qui remplace maintenant le mot négociation) pour les organismes communautaires membres du ROC.

Le cadre de financement entre les organismes communautaires et l'Agence, qui devait être présenté lors du conseil d'administration de l'Agence du 8 avril 2009, est reporté principalement parce que la DOS est insatisfaite de la qualité du document. Il faut rappeler que 3 agents différents et agentes différentes ont travaillé sur le cadre du côté de la DOS et plus encore du côté du ROC ce qui donne un document inégal. De plus, il faut rappeler que le ROC rejette toujours le cadre ce qui force l'Agence à porter le document « plus personnellement ». La majeure partie des rencontres 2008-2009 s'est donc attardée au cadre de référence entre les organismes communautaires et l'Agence.

## ANNEXE 1 : LEXIQUE

### \* **Agence (L') - Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie**

Anciennement appelée l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'Estrie (ADRLSSS) ou encore la Régie régionale.

C'est le principal bailleur de fonds pour la plupart des organismes communautaires en santé et services sociaux de l'Estrie. L'Agence gère un budget qui lui vient directement de Québec (Ministère de la santé et des services sociaux) et s'occupe de le distribuer dans tout le réseau de la santé (CSSS, centres hospitaliers, maisons d'hébergement, centres de soins palliatifs, organismes communautaires, Centre jeunesse, etc.)

### \* **CDC (La) – Corporation de développement communautaire**

Regroupe différents organismes communautaires œuvrant dans divers champs d'activités sur le territoire du Sherbrooke métropolitain.

La mission de la CDC est d'assurer la participation active du communautaire au développement social et économique du milieu.

### \* **CDEC (La) – Corporation de développement économique et communautaire**

Est responsable du développement de l'économie sociale dans la MRC de Sherbrooke.

### \* **CHUS (Le) – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke**

Formé du CHUS – Hôpital Fleurimont et du CHUS – Hôtel-Dieu, il est le quatrième plus grand centre hospitalier au Québec et le seul à assumer un triple rôle.

En effet, le CHUS est non seulement un hôpital de proximité pour les Sherbrookoises et Sherbrookoises, mais il offre aussi des soins et services spécialisés et surspécialisés à toute la population de l'Estrie, en plus de desservir le Centre-du-Québec et une partie de la

Montérégie pour les soins surspécialisés depuis l'implantation des Réseaux universitaires intégrés de santé. C'est donc une population de plus d'un million de personnes qui compte sur ses services surspécialisés.

\* **CLE – Centre local d'emploi**

En place depuis avril 1998, les CLE regroupent sous un même toit tous les services d'aide à l'emploi que l'on retrouvait à Travail Québec, à la SQDM et au Centre de ressources humaines du Canada.

Tout employeur doit maintenant transiger avec les CLE pour tous les programmes à l'employabilité et pour faire afficher un poste.

\* **Client, cliente, clientèle**

Mot que les organismes communautaires devraient rapidement retirer du vocabulaire quand on veut parler de ses membres et des citoyen(ne)s.

\* **CRÉE (La) – La Conférence régionale des élu et élues de l'Estrie**

La CRÉ est un organisme gouvernemental créé par le gouvernement Charest et qui remplace le CRD (Conseil régional de développement.) Son rôle est d'orienter et d'organiser l'ensemble des préoccupations de la région, particulièrement les préoccupations économiques.

Y siège 17 élus et élues municipaux issus de toute l'Estrie et 4 non-élu et non-élues représentant le communautaire, la culture, le tourisme et l'environnement.

Le communautaire y est représenté par le directeur de la CDC d'Asbestos.

\* **CSSS - Centres de santé et de services sociaux**

Anciennement CLSC. Il y en a 7 en Estrie, un par MRC. Au Québec, on en compte 95.

\* **CONSOVALO (le comité)**

C'est le comité de consolidation, de valorisation et d'harmonisation de l'action communautaire.

C'est un grand comité qui rassemble la CTROC, la TRPOCB et des hauts fonctionnaires du MSSS. Le comité tente d'harmoniser les pratiques des agences à travers la province en plus de mener certains travaux sur l'action communautaire dans certains sous-comités. La participation aux travaux de ce comité est une condition exigée par le ministère de la santé et des services sociaux aux regroupements nationaux avant de pouvoir rencontrer le ministre.

Exemple : La brochure sur la reddition de comptes dans les OC (provenant du MSSS) a été produit par ce comité.

\* **Comité directeur**

Comité régional de l'Agence qui veille à la réalisation des programmes-services (voir DOS, RLS et programme-service)

\* **CTROC - Coalition des tables régionales de regroupements d'organismes communautaires**

Regroupe 16 Tables régionales d'organismes communautaires ou Regroupements d'organismes communautaires (TROC/ROC) en santé et services sociaux représentant 17 régions du Québec. Fondée en 1995, la CTROC représente les intérêts de 2 800 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux du Québec.

\* **D.C.D. - Défense collective des droits**

Appellation qui désigne les groupes de défense collective des droits.

**\* DOS - Direction de l'organisation des services**

La Direction de l'organisation des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie est une branche de l'Agence. Elle est responsable de la coordination et de la mise en œuvre des orientations nationales et des priorités régionales des programmes-services suivants:

- Services généraux
- Santé physique
- Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV)
- Santé mentale
- Jeunes en difficulté
- Déficience physique
- Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement (DI-TED)
- Dépendances

**\* DSP (La) – Direction de la santé publique**

Autrefois directement tributaire de Québec, la DSP fait maintenant partie intégrante des composantes de l'Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'Estrie (ancienne Régie régionale.) On retrouve une DSP dans chaque région administrative du Québec. La santé publique a son propre programme-service.

**\* M.E.S.S. - Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale**

Le MESS est entre autre responsable de SACAIS.

**\* MRC – Municipalité régionale de comté**

Division du territoire de l'Estrie en régions qui ont chacune des spécificités et des besoins propres.

L'Estrie (région administrative 05) compte 7 MRC :

- MRC de la région Sherbrookoise
- MRC des Sources
- MRC du Haut St-François
- MRC du Val St-François
- MRC du Granit.
- MRC de Memphrémagog
- MRC de Coaticook

**\* MSSS - Ministère de la santé et des services sociaux**

Le ministre de la santé est présentement monsieur Yves Bolduc et la sous-ministre madame Lise Thériault.

Le Ministère a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécois et Québécoises en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

En fonction de sa mission, le rôle premier du Ministère est de voir au bon fonctionnement du système de santé et de services sociaux du Québec. Dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population, il détermine les priorités, les objectifs et les orientations dans le domaine de la santé et des services sociaux et veille à leur application. Il établit, en outre, les politiques de santé et de services sociaux et voit à leur mise en œuvre et à leur application par les agences de la santé et des services sociaux. Le Ministère évalue également les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

**\* OCASSS - Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux**

**\* PRAC - Politique de reconnaissance de l'action communautaire - Politique de l'action communautaire autonome**

Vieille bataille du communautaire qui demande depuis des années la reconnaissance de son autonomie et son droit à des subventions de base récurrentes et décentes. Après de longues luttes, tant auprès du gouvernement que dans le mouvement communautaire, le

projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale en juin 2001. Il a également donné naissance à un **cadre de référence en matière d'action communautaire** (qui définit les relations entre le gouvernement et les organismes ainsi que les balises d'interprétation de l'AC, l'ACA et les groupes en défense de droit).

\* **Programme-service ou Programme-clientèle**

*« Un ensemble de services intégrés, destinés à une clientèle particulière ou une population, visant des résultats spécifiques pour lesquels sont consenties des ressources humaines, matérielles et financières ». Voir DOS et RLS pour le détail des programmes services.*

\* **PSOC - Programme de soutien aux organismes communautaires**

Le PSOC est le financement à la mission. En région, on entend **PRSOC** (Programme régional de soutien aux organismes communautaires) dont le responsable est l'agent de planification, de programmation et de recherche.

\* **RLS (Les) - Réseaux locaux de service**

Nouvelle organisation des services de santé et services sociaux ayant comme objectif d'assurer un continuum de services de qualité dans 9 programmes services\* ciblés comme priorités ministérielles. La mise en place de ces réseaux entraîne des changements fondamentaux dans les responsabilités des établissements.

Dans chaque MRC l'organisation des services en santé et services sociaux ne dépendra plus de l'Agence mais des établissements locaux fusionnés (CSSS.)

*\* Deux programmes services s'adressent à l'ensemble de la population : Santé publique et Services généraux. Sept s'adressent à des problématiques particulières : Perte d'autonomie liée au vieillissement, Santé physique, Santé mentale, Jeunes en difficulté, Déficience physique, Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement et Dépendances.*

**\* Régions administratives**

Il y en a 17 au Québec :

Montréal, Laurentides, Outaouais, Capitale-Nationale, Laval, Bas-Saint-Laurent, Estrie, Côte-Nord et Nord –du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Lanaudière, Centre-du-Québec, Montérégie.

En règle générale, dans chacune des régions, il y a un regroupement d'organismes communautaires et une Agence de santé et services sociaux.

**\* ROC (Le) – Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie**

Regroupe la majorité des organismes communautaires de l'Estrie (une centaine) en santé et services sociaux qui sont financés par l'Agence.

Le ROC s'occupe de la promotion et de la défense des droits des organismes auprès de l'Agence, informe les membres des actions et des décisions de celle-ci, maintient un lien entre les organismes.

**\* RQ-ACA (Le) - Réseau québécois de l'action communautaire autonome**

En 1996, la Rencontre nationale du mouvement communautaire autonome met officiellement sur pied le Comité aviseur (oui, le nom était CAACA). Il devient l'instance d'orientation, et détermine son mandat, sa composition et son mode de représentation. Sa mission en est une de concertation et de représentation du mouvement sur toutes les questions reliées à l'action communautaire autonome (ACA).

**\* SACAIS (Le) - Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales**

**\* S.P.E. - Solidarité populaire Estrie**

**\* TRPOCB (La) - Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles**

Elle constitue une large coalition formée de 32 regroupements nationaux d'organismes communautaires et bénévoles actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs (les femmes, les jeunes, l'hébergement, la famille, les personnes handicapées, les communautés ethnoculturelles, la sécurité alimentaire, etc.) et différentes problématiques liées à la santé (la santé mentale, la maladie d'Alzheimer, la toxicomanie, etc.) À travers ses membres, la TRPOCB rejoint près de 3 000 groupes communautaires de base.

## **ANNEXE 2 : LES RAPPORTS DU ROC DE L'ESTRIE AVEC L'AGENCE**

Rappel de la mise en contexte des rapports du ROC avec l'Agence (telle que présentée lors de la tournée des secteurs de 2008):

**NON DISPONIBLE**

## **ANNEXE 3 : PLAN D'ACTION 2009-2010**

Le ROC de l'Estrie porte et actualise dans ses actions des valeurs d'équité, d'autonomie, de collaboration, de solidarité et de bien commun.

**NON DISPONIBLE**



*Avancer ensemble dans un esprit de concertation et de solidarité*



**ROC**  
ESTRIE

**Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie**

**6, rue Wellington Sud, local 406**

**Sherbrooke (Québec) J1H 5C7**

**Téléphone : 819 823-4131**

**Télécopieur : 819 823-4182**

**Courriel : [rocestrie@rocestrie.org](mailto:rocestrie@rocestrie.org)**

**Site Internet : [www.rocestrie.org](http://www.rocestrie.org)**